

VEL'PAR

OFFRE DE LANCEMENT

**Abonnement mensuel
à 1 € au lieu de 8 €***

20 minutes gratuites/jour

**Borne Vel'Par
Courzieu**



Les VÉLOS

à assistance électrique

arrivent

*en libre
service*

**Borne Vel'Par
La Giraudière**



*Jusqu'au 31 décembre 2021. Voir tarification complète du service. Sans engagement. Chaque mois commencé est dû. Voir Conditions Générales d'Accès et d'Utilisation du service pour les modalités de résiliation. Plus d'infos sur paysdelarbresle.fr/velpar/

POUR PRENDRE UN VÉLO

1

Munissez-vous de votre carte de crédit

1. Sur votre smartphone :

Vous ne possédez pas encore de compte ?

• Scannez le code QR

OU Rendez-vous sur le site :

<https://velpar.cleanenergyplanet.com>

• Suivez les étapes

Une empreinte de 50 € sur votre carte de crédit vous sera demandée. Cette caution n'est donc PAS retirée de votre compte bancaire.

• Votre compte est désormais actif.

Vous possédez déjà un compte ?

• Scannez le code QR et connectez-vous.

• Cliquez sur «Prendre un vélo»

puis «Payer» et «Valider».

• Vous recevez un code à 6 chiffres

2. Sur la borne interactive :

• Encodrez sur l'écran le code reçu et validez .

• Choisissez votre vélo sur l'écran et confirmez.

• Récupérez votre vélo.

3. Sur votre vélo :

• Allumez le display .

• Choisissez votre assistance +/- .

• Respectez le code de la route. Bon trajet !



2

POUR RESTITUER UN VÉLO



1. Poussez le vélo au fond d'une attache libre.

2. Ne bougez plus le vélo.

3. Attendez le BIP sonore :

• 2 BIPS courts + led verte

vélo remisé = clôture du trajet

Facturation selon le temps d'utilisation.

• 1 BIP long et/ou led rouge

mauvaise restitution (Répétez l'opération)

PLUS D'INFORMATIONS

Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle

04 74 01 68 90

mobilites@paysdelarbresle.fr

www.paysdelarbresle.fr